

Schuttrange, le 04 mai 2022

---

**AVIS AU PUBLIC**

---

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que la décision du conseil communal de la commune de Schuttrange du 23 février 2022 concernant

**l'adoption d'un projet d'aménagement particulier à Munsbach, Rue Henri Tudor**

à été approuvée par Madame la Ministre de l'Intérieur en date du 27 avril 2022, réf. 19219/29C.

Cette décision est apposée de manière usuelle dans la commune à partir de ce jour.

En outre, la mention du règlement en question et de sa publication sera faite dans le prochain numéro du bulletin communal qui est distribué à tous les ménages.

Schuttrange, date qu'en tête.



**Jean-Paul JOST**  
bourgmestre



**c. s. Alain DOHN**  
secrétaire communal